



DÉCIDER AVEC LES SCIENCES

13 avril 2023

Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie

La Grande Région



L'Institut de la Grande Région



Jean Salque Secrétaire Général de l'IGR



LA GRANDE REGION

<https://www.granderegion.net/>

La Grande Région : un espace de coopération transfrontalière au cœur de l'Europe

Au cœur de l'Europe

5 entités,

4 pays

tous membres fondateurs de
l'Europe

3 langues officielles

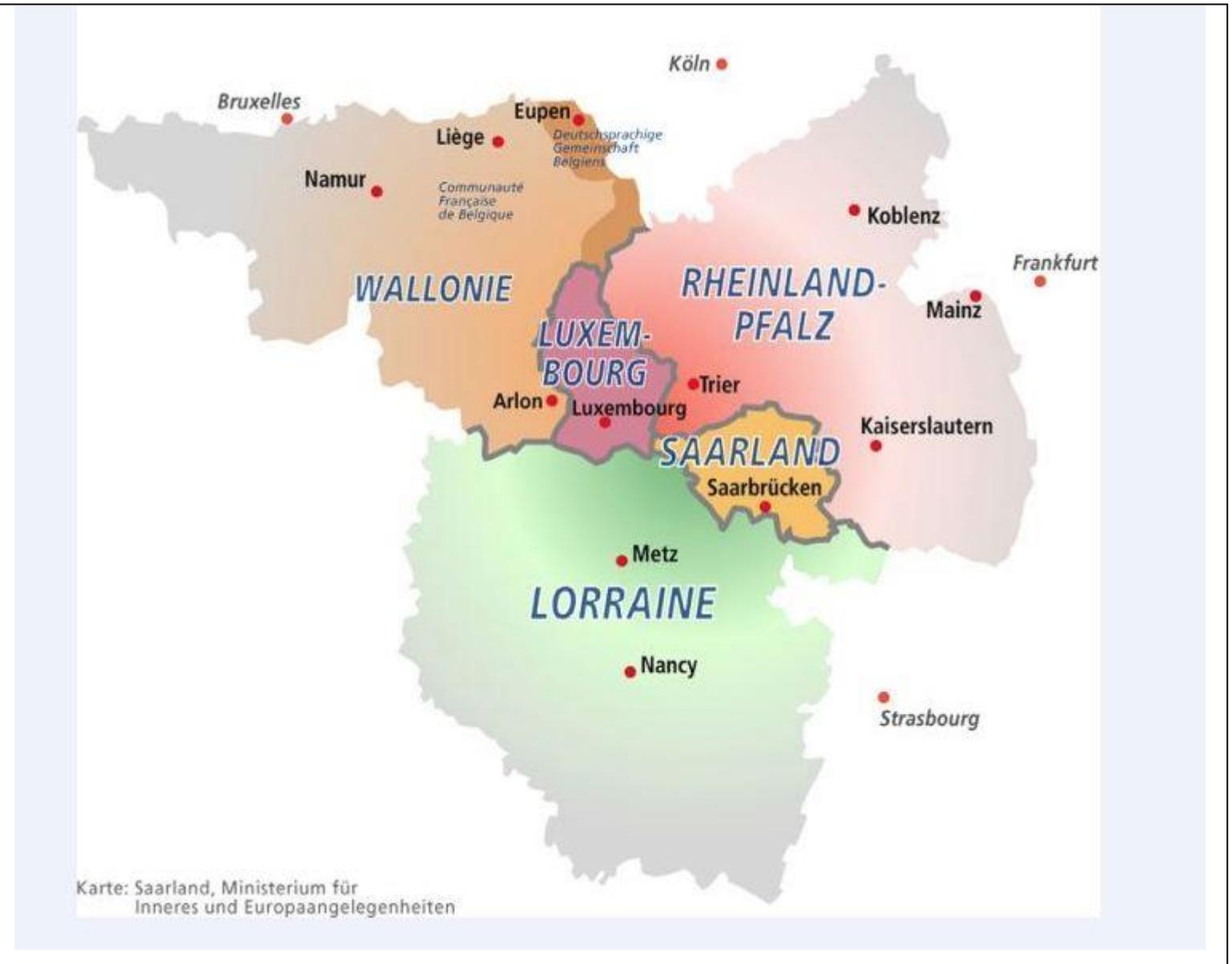
2 mondes culturels

65 401 km²

**11,6 millions
d'habitants**

**PIB : 404 milliards
d'euros (2020) soit environ
3% % du PIB de l'Union européenne**

**(En raison de la crise sanitaire, le PIB
de la Grande Région a reculé de plus
de 12 milliards d'euros)**



11 partenaires

Belgique

- Région Wallonne
- Fédération Wallonie Bruxelles
- Communauté germanophone de Belgique

France

(territoire Lorraine)

- Région Grand Est
- Préfecture Grand Est
- Départements 54, 55 et 57

Les Départements 88 et 08 sont associés en tant qu'observateurs

Allemagne

- Land de Sarre
- Land de Rhénanie-Palatinat

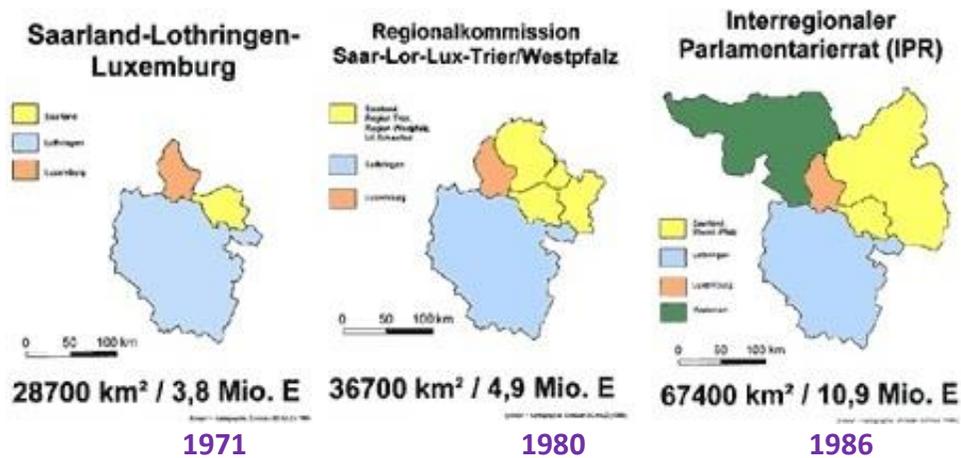
Grand-Duché de Luxembourg



Une construction progressive



Années 50-60



1951 Création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier

1957 Création de la Communauté Economique Européenne

1969 Commission intergouvernementale franco-allemande

1971 Commission mixte intergouvernementale franco-germano-luxembourgeoise

1980 Accord relatif à la coopération germano-franco-luxembourgeoise dans les régions frontalières

1986 Création du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

1995 Premier Sommet des exécutifs de la Grande Région, à Mondorf-les-Bains

1996 Création du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR)

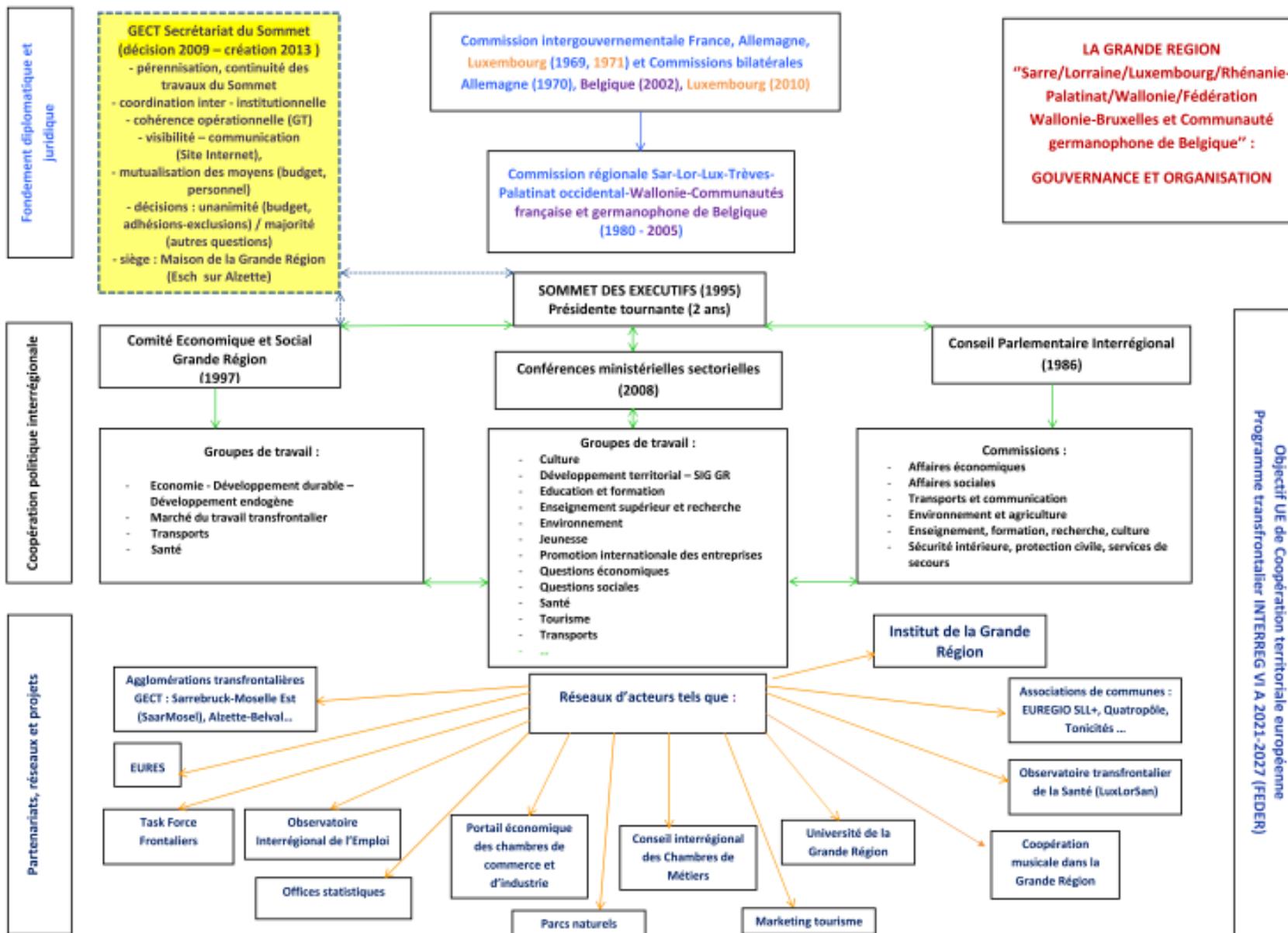
1999 Mise en place d'un bureau commun Luxembourg-Rhénanie-Palatinat-Sarre (Maison de la Grande Région) à Luxembourg

2005 Echange de courriers diplomatiques entérinant le statut de membre à part entière des parties belges au sein de la Commission régionale /Nouvelle architecture de la coopération institutionnelle dans la Grande Région : fusion de la Commission régionale « SaarLorLux-Trèves/Palatinat occidental » et du Sommet de la Grande Région

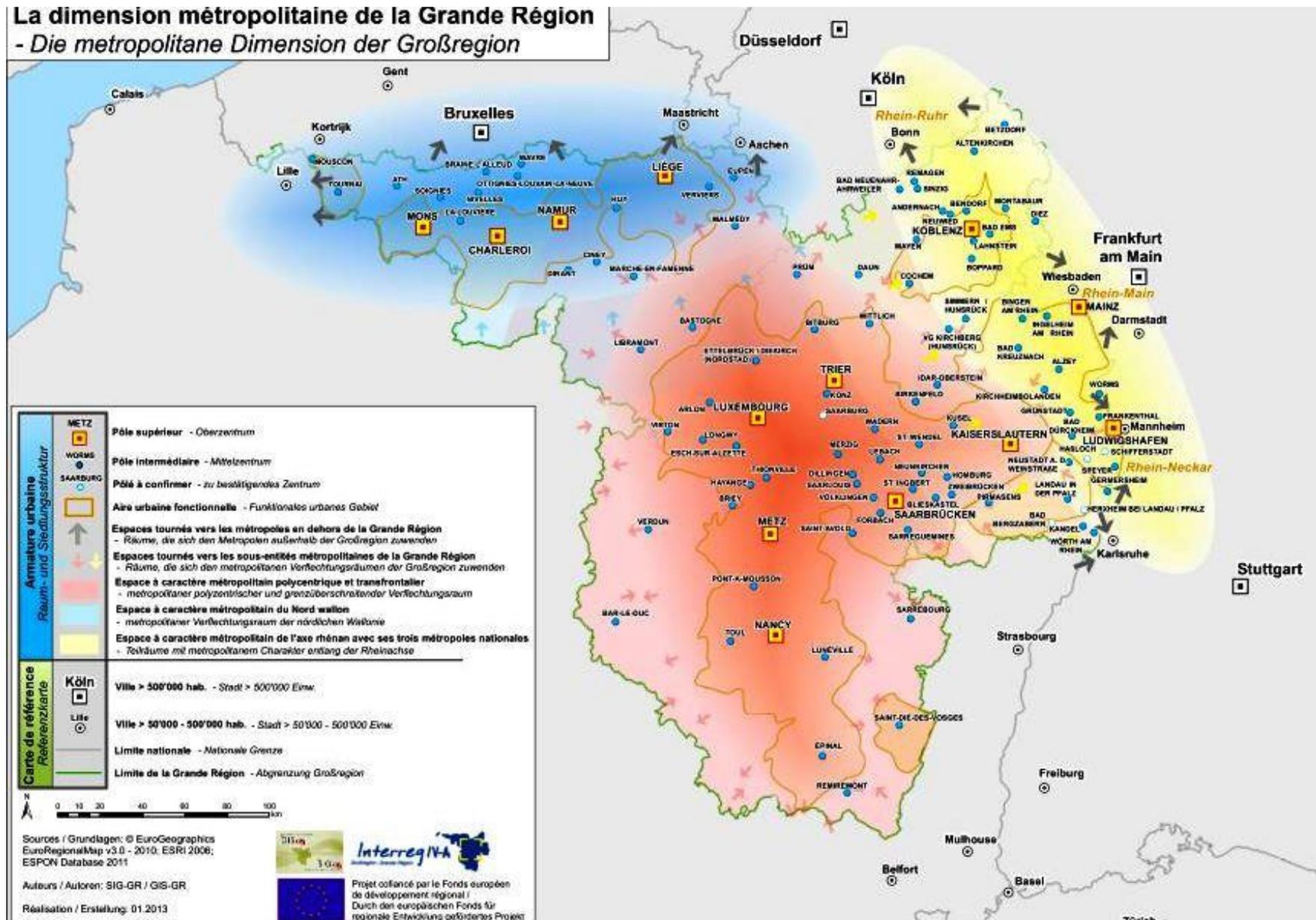
2014 Mise en place du GECT Secrétariat du Sommet de la Grande Région

2015 Mise en place de la nouvelle Maison de la Grande Région élargie à Esch-sur-Alzette

Les dimensions de la coopération dans la Grande Région

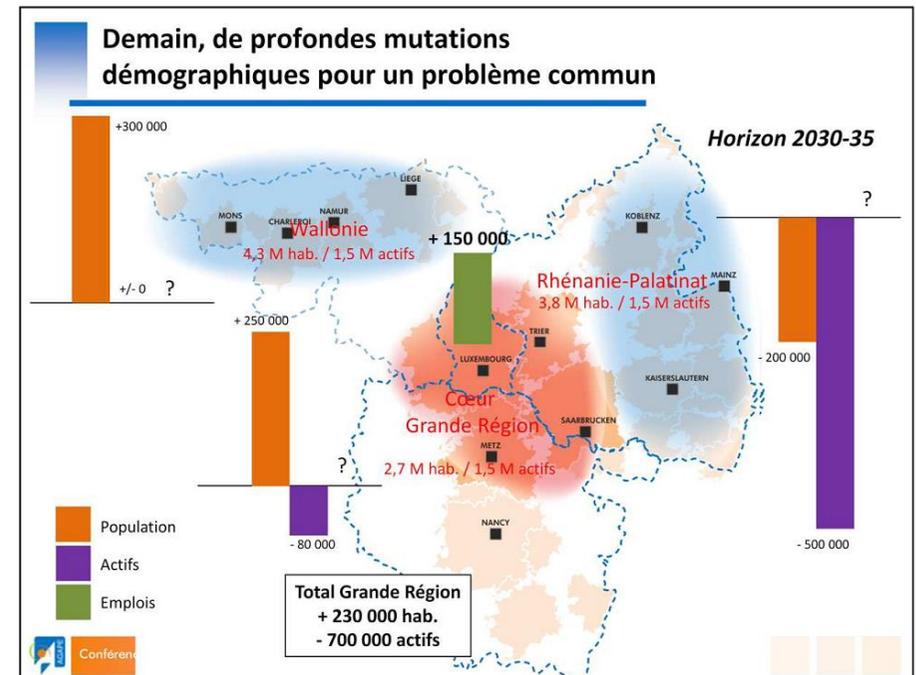
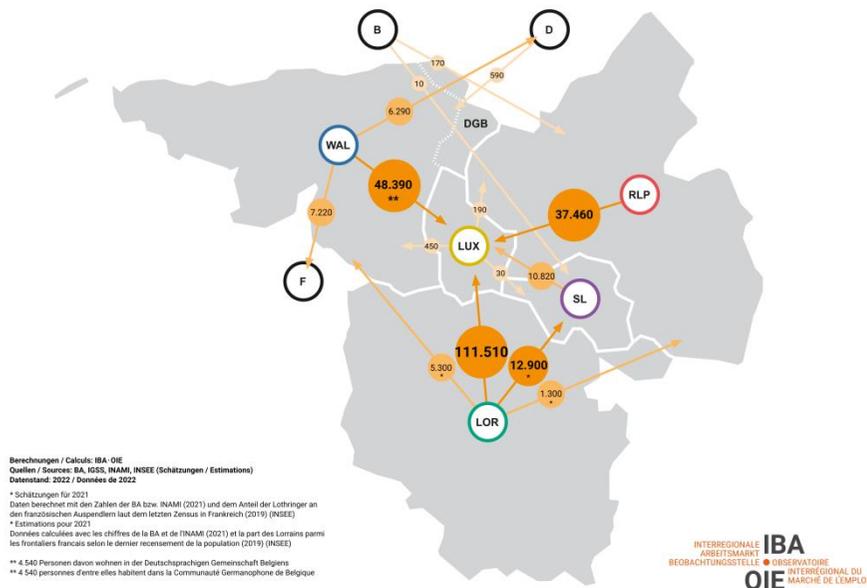


La Grande Région : une région métropolitaine polycentrique transfrontalière (RMPT)



Synthèse du diagnostic du Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (2021)

- disparités démographiques entre les territoires ;
- vieillissement structurel de la population ;
- différentiels en termes d'emploi ; 258 000 navetteurs frontaliers dont 78 % au GDL (région transfrontalière avec le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'UE) ;
- forte saturation des voies de communication ;
- spécialisation fonctionnelle de l'espace (déséquilibres ; en particulier dans l'espace métropolitain transfrontalier de la ville de Luxembourg)
- inégalités socioéconomiques ;
- fortes interdépendances territoriales ;
- forte pression sur les sols (imperméabilisation).



Une illustration de l'hétérogénéité des territoires de la Grande Région

L'indice de compétitivité régionale

Map 2: Regional Competitiveness Index 2.0, 2022 edition.

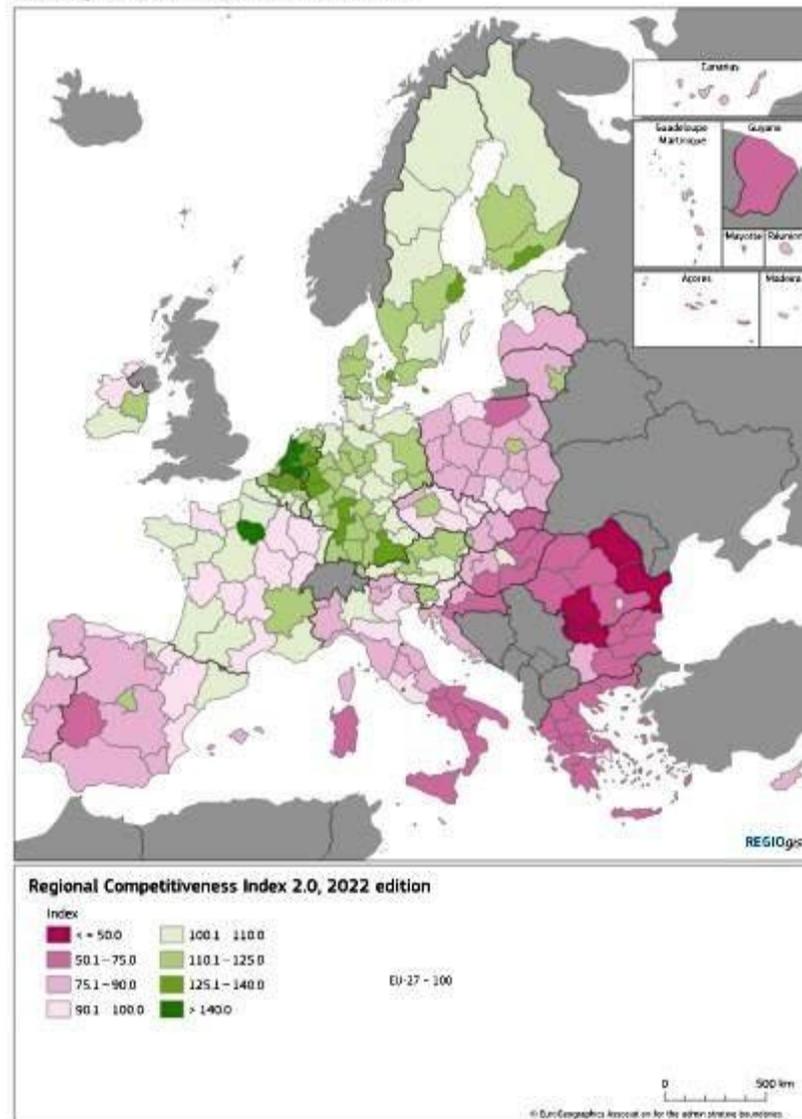
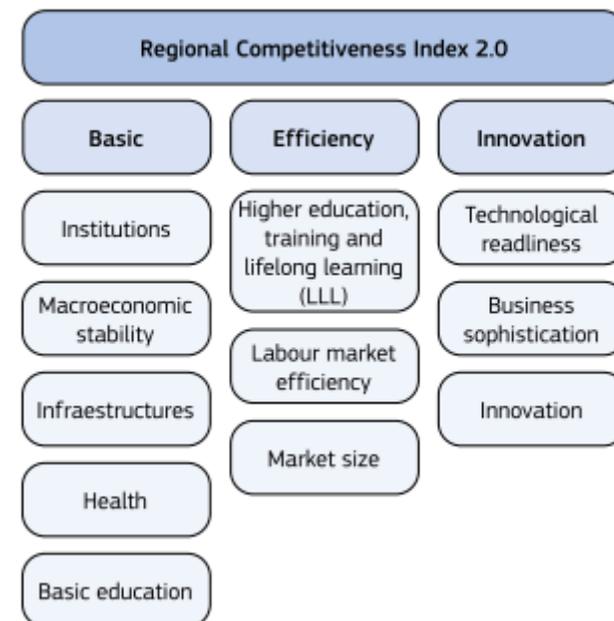


Figure 1: RCI 2.0 framework structure.



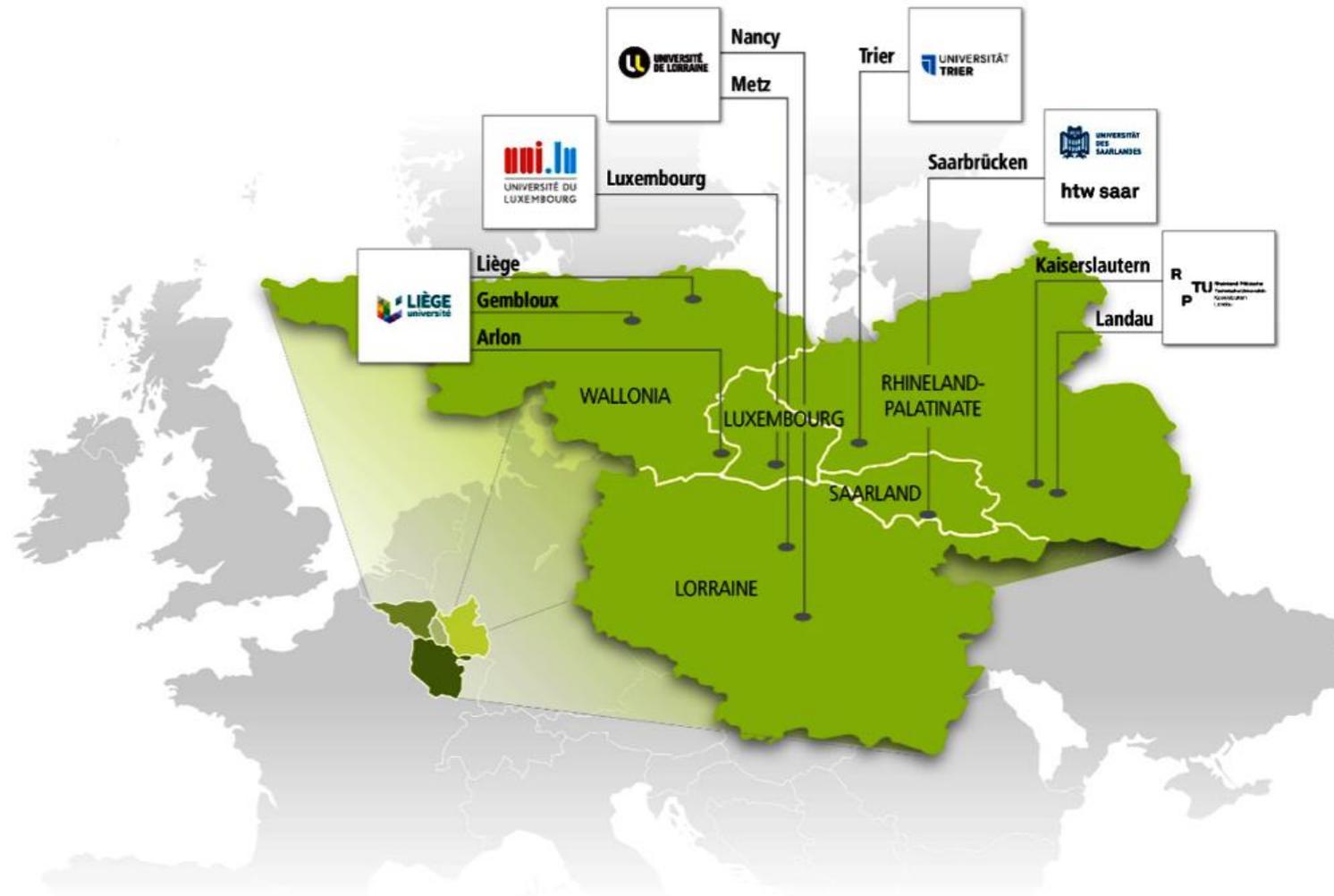
Un espace de coopération qui doit prendre en compte les traités bilatéraux ou multilatéraux de coopération

Accords bilatéraux



Les différentes échelles de coopération

- Le périmètre de la Grande Région (ex : la mobilité, l'hydrogène, le réseau des Universités de la GR UniGR, la santé, la culture...)

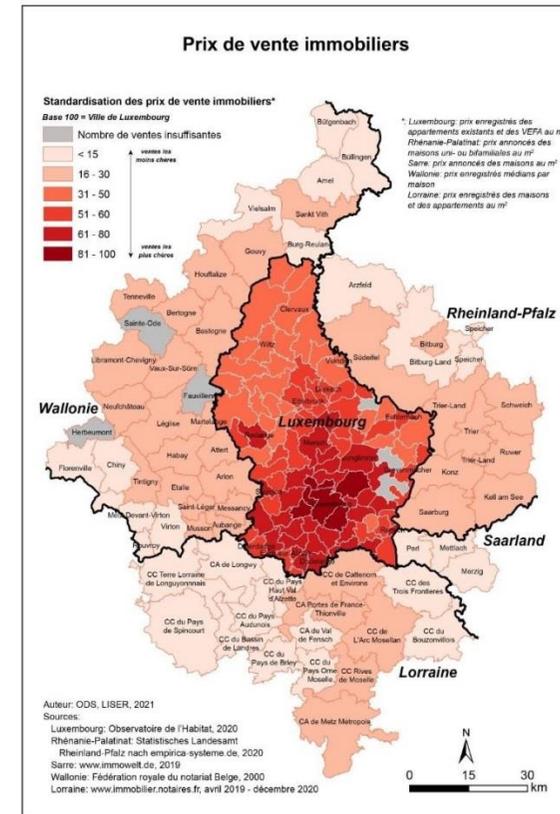
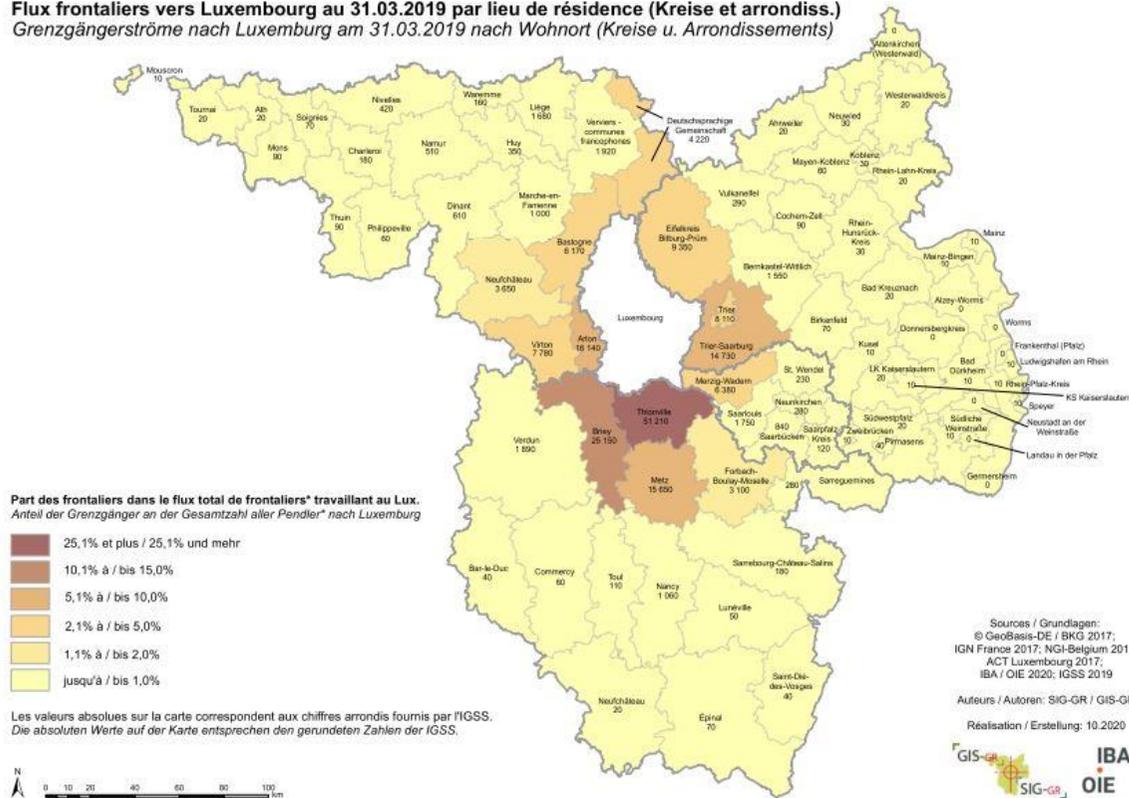


- Les territoires infra grand-régionaux (ex : les territoires de l'espace métropolitain autour de la ville de Luxembourg, le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel)



Focus sur les enjeux de l'espace métropolitain autour de la ville de Luxembourg

Flux frontaliers vers Luxembourg au 31.03.2019 par lieu de résidence (Kreise et arrondiss.)
Grenzgängerströme nach Luxemburg am 31.03.2019 nach Wohnort (Kreise u. Arrondissements)



Source LISER

Tableau 3 : Opportunités et vulnérabilités liées à l'intégration transfrontalière du Luxembourg et des régions voisines

	Pour les territoires frontaliers du Luxembourg	Pour le Luxembourg
Aspects positifs et opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Regain démographique. • Augmentation du pouvoir d'achat local (salaires, prestations sociales) potentiellement favorable à l'économie présentielle (services à la personne, commerce, immobilier, loisirs, ...) et aux finances publiques. • Augmentation de l'attractivité relative pour des activités plus intensives en foncier. • Image dynamique pour des territoires (ruraux ou en reconversion industrielle) qui ont trouvé des relais de développement (bien qu'exogènes). • Facilitation de la lutte contre le chômage pour les territoires souffrant de la désindustrialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité de recours à une main-d'œuvre qualifiée localisée dans un bassin d'emploi de proximité. • - Non dépenses - publiques (infrastructures de formation, d'éducation, de soins, équipements publics, chômage, dépendance, ...) et retenue d'impôts à la source. • Pays jouissant de l'image d'une - métropole - européenne attractive. • Effet de - décompression - relatif du marché foncier et immobilier. • Disponibilité des leviers politiques propres à un État dans les négociations avec les partenaires grand-régionaux.
Aspects négatifs et vulnérabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de créer des - effets de masse critique - par la mise en commun et la mise en réseau de moyens (humains, financiers, projets, etc.). • Possibilité de développer une image et une attractivité internationale. • Complémentarité des territoires. • Pression foncière • Inégalités (de revenus et d'accès au logement) entre - locaux - et frontaliers. • Faible attractivité relative pour les entreprises et les activités à haute valeur ajoutée. • Charges publiques (formation, éducation, soins, petite enfance, équipements divers) et rentrées fiscales liées à l'activité économique faibles en comparaison à la densité d'actifs. • Image de régions se reposant sur la seule proximité du Luxembourg et n'ayant pas de moteur de développement endogènes. • Poids politique moindre des collectivités locales (BE-DE-FR) par rapport à un État (LU). • Sentiment de relégation (- banlieues dortoirs -). 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir l'attractivité par rapport aux autres territoires nécessite des efforts continus (salaires, prestations sociales, infrastructures, etc.). • Coût d'opportunité lié aux salaires et prestations sociales reversés à l'étranger. • Pression foncière et immobilière, congestion pouvant à terme faire baisser l'attractivité. • Risque de relégation des classes sociales moins aisées vers la périphérie (parfois à l'étranger), sentiment de déclassement. • Risque de ressentiment entre la population résidente et les actifs non-résidents. • Image du pays comme profitant de l'aubaine de la présence d'actifs dans les régions frontalières : nécessité de donner davantage de gages de coopération. • Absence de leviers politiques directs pour mener des actions dans sa zone d'influence (dépendance à des décisions politiques extérieures).
	<ul style="list-style-type: none"> • Dépendance croissante du modèle de développement à des facteurs exogènes sur lesquels seule une politique active de coopération peut avoir un impact. <ul style="list-style-type: none"> • Hyperspécialisation des territoires (polarisation). • Etalement urbain, allongement des déplacements et de leur impact sur la qualité de vie et l'environnement). <ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité du modèle de développement face au risque de - retour des frontières -. 	

L'existant dans le domaine des orientations stratégiques, des schémas et des instruments de coopération ayant un impact sur les territoires de l'aire métropolitaine de Luxembourg

	GRAND EST	TERRITOIRE NORD LORRAINE	GRAND DUCHE DU LUXEMBOURG	PROVINCE WALLONNE DU LUXEMBOURG	Länder de Sarre et Rhénanie Palatinat	GRANDE REGION
Schémas / orientations stratégiques	SRADDET RGE SRDEII RGE Orientations stratégiques transfrontalières RGE Lettre mission Préfet (Etat)	SCoT Nord 54 SCoT de l'agglomération de Thionville Stratégies transfrontalières des départements 54 55 et 57	Programme Directeur d'Aménagement du Territoire (2003) en <i>refonte</i> Plans Directeurs Sectoriels Modu 2.0 Luxembourg in transition Luxembourg Stratégie	Schéma de Développement Territorial Wallonie	Plan d'Aménagement Régional (RROP) Programme de Développement du Land	Schéma de Développement Territorial Grande Région
Instruments de coopération						
<ul style="list-style-type: none"> local 		Pôle Métropolitain Frontalier Nord Lorrain (8 intercommunalités) Sillon Lorrain EPA Alzette Belval Nord Moselle + (6 EPCI Moselle Nord)	Prosud	Idelux	Stratégie d'Avenir de la Région de Trèves	
<ul style="list-style-type: none"> transfrontalier de proximité 		<i>Pôle Européen de GECT Alzette (mise en Esch</i> Territoire naturel	<i>Développement (inactif) Belval oeuvre IBA) 2022</i> Transfrontalier	Travail du Cercle européen Pierre Werner (communes Province Luxembourg, DGB, GDL)		
<ul style="list-style-type: none"> transfrontalier élargi 					Stratégie France de la Sarre	Sommet des Exécutifs de la Grande Région UNIGR Réseau de villes : Tonicités Quattropole
<ul style="list-style-type: none"> Interétatique 	Conférence /Séminaire (cadre du	Intergouvernemental(e) cofinancement de certaines	franco-luxembourgeois(e) infrastructures / mobilité	Union Economique (cadre d'une	Belgo-Luxembourgeoise Compensation fiscale)	Rencontres bilatérales entre les Exécutifs des différents versants
					<i>Traité Aix la Chapelle - CCT</i> Rencontres bilatérales entre gouvernements et avec autres exécutifs de la GR	

Les bassins de vie transfrontaliers de proximité (ex : le GECT Alzette Belval, l'Eurodistrict SaarMosel....)

Les orientations stratégiques du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette Belval

Aménagement territorial et Développement durable



Maîtriser l'énergie commune

ENR-O1 échanger pour mieux comprendre et appréhender les technologies
ENR-O2/O3 partager pour développer en vis-à-vis ou ensemble



Agir pour un environnement de qualité

E-O1 rivières - travailler ensemble pour garantir la qualité

Schéma de développement transfrontalier

PLANIF-O1 établir une cartographie unifiée des documents existants
PLANIF-O2 élaborer un schéma de développement pour l'agglomération transfrontalière

Economie locale et filières courtes

ECO-O1 développer les filières courtes et envisager une stratégie commerciale transfrontalière
ECO-O2 encourager, maintenir et développer les PME's

Permettre les soins à proximité

SANITAIRE-O1 trouver un accord concernant l'aide médicale d'urgence
SANITAIRE-O2 faciliter l'accès aux soins transfrontaliers par la création d'un ZOAST
SANITAIRE-O3 positionner l'agglomération transfrontalière comme un territoire référence en e-santé et silver economy

Encourager les passerelles transfrontalières en matière de formation et d'éducation

EDFORMA-O1 encourager la création de formation transfrontalière
EDFORMA-O2 initier les échanges et partages scolaires
EDFORMA-O3 l'insertion par l'activité économique - des passerelles transfrontalières
EDFORMA-O4 des besoins locaux à pourvoir?

Mobilité



Penser à l'articulation transport/urbanisme

Penser mobilité douce
Stratégie globale autour de la mobilité
Faire du vélo une réelle alternative de transports
Etudier l'opportunité de nouveaux modes de transport
Communication promotion locale des solutions en TC existantes
Développer l'auto-partage et le covoiturage comme transport alternatif
Quantifier et qualifier les attentes et besoins des usagers sur tous les champs de la mobilité
Harmoniser les tarifications
Définir une stratégie globale en articulation avec les acteurs de la mobilité
Dresser un état des lieux de l'existant grâce au partage des données
Penser horaires atypiques
Développer un système de tarification unique parking-relais/bus/train
Développer les itinéraires cyclables
Valoriser les nouvelles opportunités pour le transport en commun
Interconnecter les lignes de transports en commun
Maintenir valoriser et conforter le réseau existant
Maintenir valoriser et conforter les infrastructures existantes
Securiser les déplacements piétons

Culture, Tourisme,
Sport et Loisirs

Créer du lien, Donner du sens à l'agglomération transfrontalière

créer du lien : faire connaître
créer du lien: encourager les initiatives de gré à gré

Positionner le GECT Alzette Belval dans son environnement large

organiser et Soutenir des événements phares
inscrire le GECT dans des démarches d'envergure supérieure

Construire des projets transfrontaliers



La crise sanitaire révélatrice des limites marges de progrès dans la coopération transfrontalière

☞ Au niveau européen et de chaque Etat (fédéral ou centralisé)

- la faible prise en compte de la spécificité des régions transfrontalières et de coordination
- L'absence d'approche concertée entre les Etats concernés sur les problématiques des régions transfrontalières a accentué ce phénomène
- La faiblesse de la coordination entre les acteurs du niveau central de chaque état et ceux du niveau régional

☞ Au niveau de chaque versant de la Grande Région

- Des mobilisations dispersées et peu coordonnées entre les des différents niveaux territoriaux

La constellation des acteurs politiques de la coopération internationale et transfrontalière du côté français

Etat		
Président de la République Premier ministre	Ambassadeur pour les commissions intergouvernementales, la coopération et les questions frontalières	Préfet de Région (délégation des relations avec le GDL au Préfet de Moselle)
Ministre des Affaires étrangères	Ambassadeur de France Au Grand-Duché	Conseiller diplomatique du Préfet de Région
Secrétaire d'Etat chargée de l'Europe		

Collectivités		
Président de la Région Grand Est membre des exécutifs du Sommet de la grande région	Présidents des Départements 54, 55 et 57 membres des exécutifs du Sommet de la grande région	Métropoles de Nancy et Metz Sillon Lorrain Pole métropolitain Nord Lorrain
Plusieurs élus : VP Attractivité, tourisme, culture, VP Grande Région, transfrontalier, Europe et relations internationales, VP Economie, fonds européens et commande publique,	1 VP délégué au transfrontalier dans chacun des départements	Communautés de communes et d'Agglomération avec 1 VP délégué au transfrontalier
Présidence commission relations internationales		
Conseiller délégué à la thématique frontalière		

☞ Au niveau de la Grande Région

- Les relations sont restées bilatérales pendant plusieurs mois avant que le Sommet des Exécutifs ne s'empare collectivement des problématiques

Le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région

Mené dans le cadre du programme Interreg V A Grande Région (2014-2020) du 01-01-2018 au 31-12-2021, le projet Interreg SDTGR a permis d'amorcer un schéma de développement territorial partagé par l'ensemble des acteurs de la Grande Région.

Le projet SDTGR mené par 25 opérateurs originaires de tous les versants de la Grande Région avait pour but d'aboutir à un Schéma de Développement Territorial partagé par l'ensemble des acteurs de la Grande Région afin de stimuler l'innovation à travers notamment l'identification des enjeux et des opportunités qui découlent des dynamiques de développement socio-économiques en cours et de la définition d'une stratégie intégrée polycentrique et transfrontalière.

Les actions suivantes ont été entreprises :

- La constitution d'un socle de connaissances partagé et un langage commun ;
- L'établissement d'une stratégie opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région ;
- L'identification d'actions pilotes prioritaires et la formulation de recommandations ;
- Le suivi et l'évaluation de l'ensemble des modules du projet.



Interreg



EUROPEAN UNION

Grande Région | Großregion

Fonds européen de développement régional | Europäischer Fonds für regionale Entwicklung

Interreg Grande Région : un programme européen pour soutenir les actions permettant de relever les principaux défis

L'année 2023 marque le 33e anniversaire d'Interreg, l'instrument de l'Union européenne pour promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Interreg en tant qu'instrument financier a été introduit en 1990 (6 programmations successives depuis), principalement pour compenser l'introduction du marché unique et atténuer son impact sur les régions frontalières qui, de l'avis de tous, souffriraient le plus de l'abolition des frontières économiques. Depuis lors, d'importants progrès ont été accomplis par la communauté Interreg.

Le programme Interreg VI (2021-2027) pour la Grande Région est en cours de mise en œuvre.

Comme les autres territoires de coopération transfrontalière, il doit à partir d'une stratégie partagée pour répondre aux principaux défis du territoire de la Grande Région, énoncer des lignes d'action et décliner des priorités reprenant les 5 objectifs politiques de la programmation fixés par la Commission Européenne. Les priorités sont ensuite elles mêmes déclinées en objectifs spécifiques.

Les objectifs politiques de la Commission Européenne pour la programmation des fonds européens 2021 -2027 et la zone de programmation

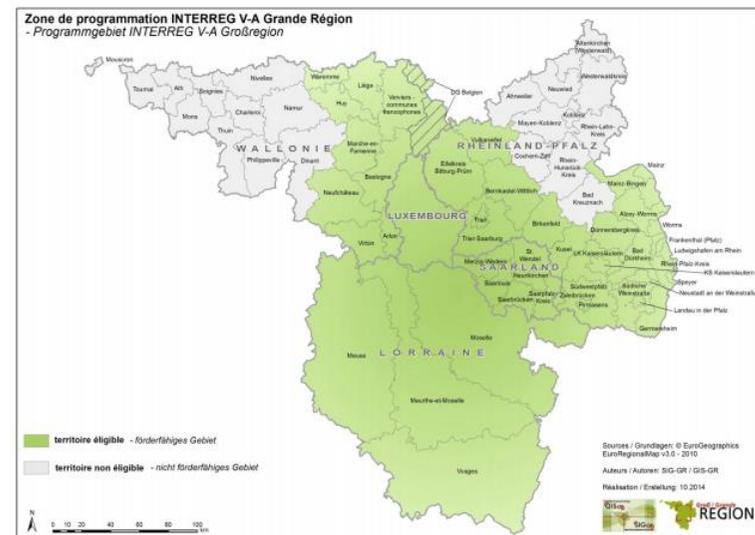
Inspirés par le Green Deal, NextGenerationEU et New European Bauhaus

11 objectifs simplifiés et consolidés pour n'en former plus que 5:

1. Une Europe plus intelligente (transformation économique innovante et intelligente)
2. Une Europe plus verte, sobre en carbone (inclut la transition énergétique, l'économie circulaire, l'adaptation aux changements climatiques et la gestion du risque)
3. Une Europe plus connectée (mobilité et connectivité des TIC)
4. Une Europe plus sociale (socle européen des droits sociaux)
5. Une Europe plus proche des citoyens (développement durable des zones urbaines, rurales et côtières et initiatives locales)

2 objectifs horizontaux:

- Renforcement des capacités administratives
- Coopération entre régions et transfrontalière (intègre la coopération dans les programmes principaux)



Objectifs stratégiques et objectifs spécifiques

Quatre priorités 2021-2027

1. Une Grande Région plus verte 51 M €

- Adaptation au changement climatique
- Économie circulaire
- Protection de la nature et de la biodiversité

2. Une Grande Région plus sociale 51 M €

- Infrastructures du marché du travail
- Infrastructures d'éducation et de formation
- Accès aux soins de santé
- Culture et tourisme durable

3. Une Grande Région plus proche des citoyens 47,5 M €

- Développement intégré dans les zones rurales.

4. Une meilleure gouvernance de la coopération transfrontalière dans la Grande Région 20,5 M €

- Coopération juridique et administrative
- Actions interpersonnelles pour le renforcement de la confiance mutuelle
- Autres actions visant à soutenir une meilleure gouvernance de la coopération

**181 942 401 € de Fonds FEDER, auxquels s'ajoutent les contreparties nationales de 40 % à hauteur de 121 294 934.00 €
Soit un total de 303 237 335.00 €**

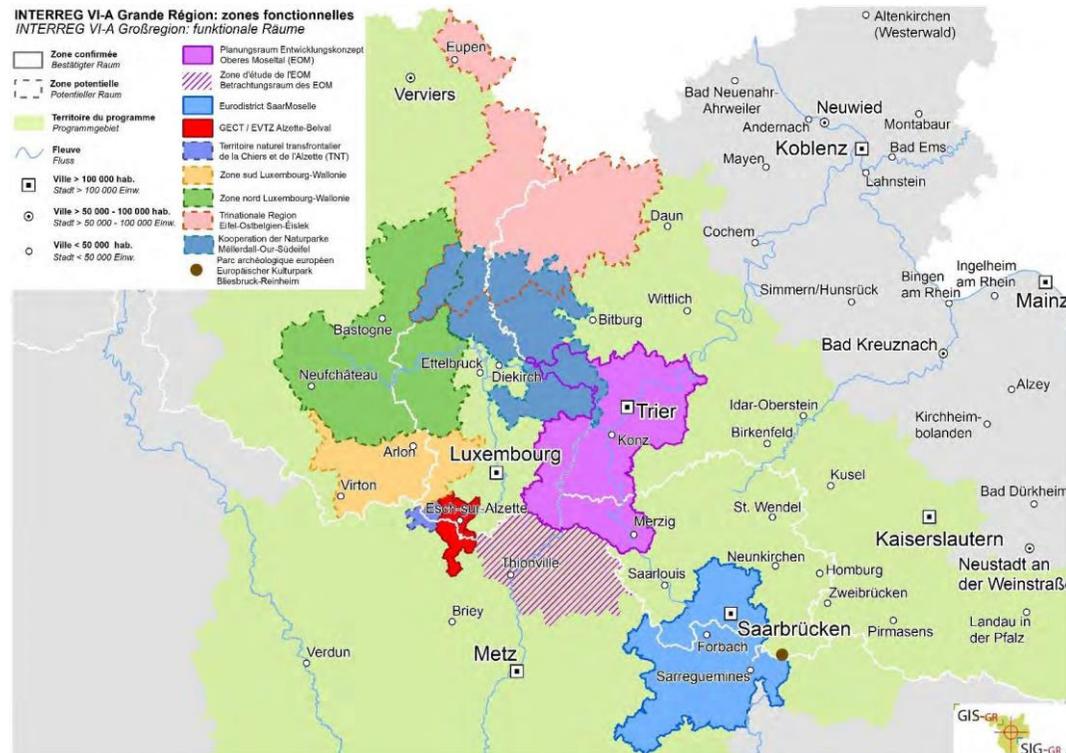
Une nouveauté dans le programme Interreg VI A 2021-2027 : les zones fonctionnelles

Elles s'inscrivent dans la priorité 3 du nouveau programme Interreg Grande Région 2021-2027: « Une Grande Région plus proche des citoyens ».

Une « zone fonctionnelle » est un espace de coopération transfrontalière qui dispose :

- de relations socio-économiques existantes,
- d'instances de gouvernance transfrontalières,
- d'une stratégie de développement transfrontalière définie par des partenaires de part et d'autres de la frontière.

Les espaces de coopération transfrontalière reconnus en tant que « zones fonctionnelles » peuvent recevoir et gérer une enveloppe financière. Chaque zone fonctionnelle assure la gestion de ce financement en vue de réaliser des projets transfrontaliers qui répondent aux besoins spécifiques de leur territoire dans les domaines prioritaires de la zone : développement, éducation, environnement, mobilité, santé... dans une approche multisectorielle.





L'INSTITUT DE LA GRANDE REGION

Quelques dates

1971 alors que la coopération Sar-Lor-Lux se structure au sein d'une Commission intergouvernementale franco-germano-luxembourgeoise, l'IRI – **Institut Régional Intracommunautaire** (abrégé de la dénomination : Institut de coopération politique régionale dans les zones frontalières intracommunautaires - **Institut für regionalpolitische Zusammenarbeit in innergemeinschaftlichen Grenzräumen**) voit le jour à Sarrebruck. Le premier président de l'IRI est **Hubertus Rolshoven**, ancien directeur général de Saarbergwerke AG, qui a par ailleurs forgé le terme "Saar-Lor-Lux" en 1969.

L'objectif et les missions en sont

- favoriser les échanges d'idées sur la politique régionale européenne,
- favoriser la coopération des régions frontalières, particulièrement sur les plans économique, social et culturel, par les liens politiques nécessaires,
- formuler des avis motivés sur les structures futures et le développement des régions, notamment par des programmes de développement transfrontaliers,
- contribuer au développement de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg belge-Palatinat Occidental-Trêves, dénommée Saar-Lor-Lux, à partir des bases communales jusqu'aux plus hautes instances.

1981 Suite à des difficultés financières rencontrées par l'IRI, le Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg d'alors, **Pierre Werner**, propose le soutien de son gouvernement et le siège de l'I.R.I. passe de Sarre au Luxembourg, sous statut d'ASBL, en 1981.

Jusqu'au début des années 90 l'IRI joue un rôle important d'organisme stratégique de réflexion et d'impulsion (1993 publication d'un "livre blanc de la Grande Région Saar-Lor-Lux Rhénanie-Palatinat")

2002 Après la structuration politique et institutionnelle de la Grande Région, l'IRI voit décliner son rôle stratégique. La transformation de l'IRI s'opère en « **Institut de la Grande Région (IGR)** » (sous statut d'ASBL), abrégé de la dénomination « Institut pour la Coopération régionale dans les Régions Intracommunautaires », en 2002. Son siège social reste depuis au Grand Duché de Luxembourg

Depuis, les deux Présidents qui se sont succédé, **Charles-Ferdinand Nothomb** (2002-2012) puis **Roger Cayzelle** (depuis 2013) ont promu :

- **le renforcement du rôle d'impulsion de l'IGR** (forums sur le tourisme en GR entre 2009 et 2011, "Livre vert sur l'avenir des zones rurales en GR" en 2014, actualisation de la "Vision d'avenir 2020 pour la GR" en 2014-2015, contributions récentes sur "les relations entre les territoires dans l'ère métropolitaine de Luxembourg" et à l'occasion de la crise sanitaires "Au cœur de l'Europe une Grande Région à conforter") ;
- **le développement du nombre d'adhérents** (aujourd'hui un peu plus de 200 : 160 individuels, 17 institutions /collectivités, 18 entreprises, 18 VIP) **et de partenariats** (Ex : Cercle Pierre Werner, UNIGR, Fondation IDEA, LISER etc.

2020 Reconnaissance d'utilité publique par le Grand Duché de Luxembourg

Les objectifs poursuivis par l'IGR

- **Rassembler** des **personnes** motivées par l'idéal européen ainsi que des **collectivités**, des **associations** et des **entreprises** actrices dans l'espace de la Grande Région.
- Favoriser l'**information** et les **rencontres** entre les acteurs politiques et économiques de premier plan afin de soutenir, ou d'impulser leurs actions transfrontalières.
- Mettre en évidence **les grands enjeux** auxquels la **Grande Région Transfrontalière** doit faire face pour favoriser et constituer vraiment un espace de progrès et de **développement durable** économique, social et environnemental. Parmi eux :
 - La **mobilité** des citoyens.
 - Le **marché de l'emploi** avec notamment la place de la formation professionnelle ou universitaire.
 - Les **synergies économiques** entre les composantes de la Grande Région Transfrontalière.
 - Les **équilibres territoriaux** entre les régions mais aussi entre les villes et les zones rurales.
 - La **lutte contre le changement climatique, pour la décarbonation de l'industrie et des transports, l'économie circulaire et pour les circuits courts.**
 - Les **évolutions démographiques** (population, population active).
 - La **santé**.
 - Le **logement**.
 - La **mobilisation des citoyens, en particulier des jeunes**.
- **Peser sur ces enjeux** en jouant un rôle d'accompagnement auprès des acteurs et d'impulsion envers les responsables politiques et la société civile.

**Pour plus d'information
Le site de l'IGR**

<https://institut-gr.eu/>

**Merci pour votre
attention**